


liberté

Comprendre un droit fondamental de la République

 **30 min**

 fiche élève

Prénom :

Page source :

L'essentiel du cours

- La liberté est un droit fondamental reconnu en France depuis la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.
- Elle comprend plusieurs dimensions : liberté d'expression, de conscience, d'aller et venir, d'association et de réunion.
- La liberté n'est pas absolue : elle s'exerce dans le respect de la loi, de l'ordre public et des droits d'autrui.
- Des textes majeurs encadrent les libertés : loi de 1881 sur la presse, loi de 1901 sur les associations, loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État.
- Les institutions comme les tribunaux, le Conseil constitutionnel et le Défenseur des droits protègent les libertés.

Mes exercices

Exercice 1 — Repères chronologiques

Associe chaque date au bon événement.

1789
1881
1901
1905

Exercice 2 — Vocabulaire

Définis brièvement les notions suivantes.

liberté d'expression
liberté de conscience
laïcité
État de droit

Exercice 3 — Étude de situation

Indique si la situation relève d'un usage légitime de la liberté ou d'un abus, puis justifie.

Publier un article argumenté pour défendre une opinion politique

Insulter un camarade sur un réseau social

Créer une association sportive locale

Exercice 4 — Réflexion

Réponds en 4 à 5 lignes.

Pourquoi peut-on dire que la liberté implique aussi des responsabilités ?

✓ Corrigés

Exercice 1 — Repères chronologiques

- 1789 : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen
- 1881 : loi sur la liberté de la presse
- 1901 : loi sur la liberté d'association
- 1905 : loi de séparation des Églises et de l'État

Exercice 2 — Vocabulaire

- Liberté d'expression : droit d'exprimer ses opinions dans le respect de la loi.
- Liberté de conscience : droit d'avoir des convictions religieuses, philosophiques ou de n'en avoir aucune.
- Laïcité : principe de neutralité de l'État qui garantit la liberté de conscience et l'égalité de tous.
- État de droit : État dans lequel les pouvoirs publics respectent le droit et sont contrôlés par des juges.

Exercice 3 — Étude de situation

- Publier un article argumenté pour défendre une opinion politique : usage légitime de la liberté d'expression.
- Insulter un camarade sur un réseau social : abus, car cela peut relever de l'injure ou du harcèlement.
- Créer une association sportive locale : usage légitime de la liberté d'association, reconnue par la loi de 1901.

Exercice 4 — Réflexion

- La liberté implique des responsabilités car chacun doit respecter la loi et les droits d'autrui. On peut exprimer une opinion, se déplacer ou s'associer, mais sans nuire aux autres. En démocratie, les libertés sont protégées pour tous : leur exercice suppose donc des limites et un comportement responsable.